

Global Securalliance : création du premier réseau mondial

A l'initiative de la France — une fois n'est pas coutume — 18 entreprises de sécurité indépendantes d'Europe, d'Asie et d'Afrique se sont associées pour créer un réseau mondial, baptisé Global Securalliance (GSA), annonce en exclusivité pour En Toute Sécurité Patrick Senior,



Les membres fondateurs de Global Securalliance représentent un CA cumulé de 760 M€ avec 7 600 clients dans le monde.

Les entreprises membres de Global Securalliance

BSL (France), créé en 1990, 800 salariés.

Securalliance (France) GIE créé en 2013, réunissant six entreprises (dont BSL) et plus de 2 000 salariés.

Impel (Pologne).

Starco (Suisse), créé en 1994, 60 salariés.

Synergy Security Solutions (Irlande), plus de 100 salariés.

Total Security Services (Grande-Bretagne), créé en 1989, 3 000 salariés.

PSA Security Management (Allemagne), créé en 1992.

Ivri (Italie), 7 200 salariés, 40 agences, 1 300 véhicules.

Seguriber (Espagne).

MLM Protection (Israël).

China Cityguard Security & Services (Chine), créé en 2005.

Top Beveiliging (Pays-Bas), créé en 1996.

Elite Security (Russie), créé en 1997, 25 agences.

PSG Turva (Finlande), 300 salariés.

Fact Group Security (Belgique), créé en 2001, 700 salariés.

Fact Group Security (Luxembourg).

Prestige Security (Danemark), créé en 2012.

Ensure Security (Afrique du Sud), créé en 1970.

président de BSL Sécurité, qui est à l'origine de ce projet.

« Il s'agit d'une grande première à l'échelle mondiale qui est l'aboutissement d'un projet sur lequel je travaille depuis deux ans », explique-t-il. Patrick Senior est président de la société qui a le statut de SARL et dont le siège est à Paris, situé dans les locaux de BSL. Outre BSL, le comité exécutif comprend l'adhérent irlandais (dont le dirigeant Ken O'Reilly est également vice-président de GSA), britannique, suisse et polonais.

« L'ambition est clairement de répondre à des appels d'offre internationaux et nous en avons déjà remporté trois au cours des six derniers mois, dont l'un pour un montant de 10 M€ réparti sur cinq pays », affirme le président.

Le CA cumulé des membres actuels a atteint 760 M€ en 2016 qui travaillent pour 7 600 clients, représentant 46 millions d'heures de travail et 610 000 rondes, dont 495 000 interventions sur alarme, 68 000 ouvertures/fermetures de bâtiments et 23 000

prestations de gestion de clés. Les effectifs cumulés sont de 72 000 agents de sécurité, 6 900 agents spécialisés dans l'intervention mobile et 5 300 dans l'événementiel.

Des sociétés de toutes tailles

« Nous allons compléter notre maillage territorial grâce à la conclusion prochaine de ... »

sommaire

15 MARS 2017
N° 628 | 28^e ANNÉE

- ▶ Siemens reprend l'offensive en sécurité électronique
- ▶ Fichet Bauche Télésurveillance mise sur la valeur ajoutée
- ▶ Automatic Alarm se renforce dans la high tech

Global Securalliance : création... (suite)

2 ... discussions en cours avec des entreprises implantées aux Etats-Unis -une région stratégique-, en Australie, en Amérique Latine — au Brésil, Argentine et Uruguay — ou encore en Ukraine et en Bulgarie», déclare Patrick Senior. Aux Etats-Unis, il s'agirait du partenaire de BSL qui pèse environ 250 M\$. Les discussions avec la société australienne pourraient même aboutir avant la fin de ce mois.



Patrick Senior : « Nous avons déjà remporté trois appels d'offre et allons compléter notre couverture mondiale ».

Les entreprises membres sont de toutes tailles : des structures de quelques M€ — notamment dans les petits pays européens —, des poids moyens sur leur marché national -à l'instar de BSL (CA de 25 M€) en France, Fact Group Security en Belgique ou Total Security Services en Grande-Bretagne ou encore des leaders comme Ivri en Italie qui réalise un CA d'environ 200 M€. On note aussi la présence en tant qu'adhérent du GIE Securalliance pour la France, qui regroupe

six entreprises dont BSL. De même, certaines entreprises n'opèrent que sur certaines régions de leur pays (c'est le cas pour les membres suisse, irlandais, britannique, néerlandais) ou sont au contraire actives à l'échelle nationale. Pour celles-ci, on compte par exemple Ivri en Italie, PSA Security en Allemagne, MLM Protection en Israël ou China Cityguard Security. Cette dernière a ainsi été le principal fournisseur d'agents de sécurité pour les Jeux Olympiques de Pékin, pour l'exposition universelle de Shanghai ou Disneyland à Shanghai.

Les entreprises membres travaillent essentiellement dans le gardiennage classique, mais certaines effectuent aussi des prestations de protection rapprochée, d'intervention sur alarme ou d'installation de sécurité électronique. La plupart des sociétés mentionnent déjà sur leur site

internet qu'elles sont membres de Global Securalliance. Certaines ont créé des sociétés communes entre elles et réfléchissent à la possibilité de se rapprocher sur le plan capitalistique.

Des clients prestigieux

Selon un pacte d'associés qui reste confidentiel, chaque entreprise paye une cotisation, dont le montant est identique quelle que soit sa taille. Après la signature d'un contrat, chaque société verse une commission au groupement, ce qui permet à celui-ci de couvrir ses frais et d'assurer sa promotion. A noter que chaque entité facture le client dans son pays.

Dans le portefeuille clients des entreprises adhérentes à GSA, on trouve des références prestigieuses comme Nike, Uber, BMW, Audi, UBS, la Commission Européenne, Accor, BNP Paribas, Johnson Controls, Philips, Ferrero, ThyssenKrupp, Canon, Philips, Ikea, H&M, hôtels Intercontinental et Radisson Blu, des marques de luxe, des foires, salons et expositions universelles, de même que les Jeux Olympique de Pékin. ■

à savoir

Proposition de contrat spécifique pour l'uberisation

Le cabinet d'avocats d'affaires Bersay & Associés publie une proposition de création d'un contrat de travail spécifique pour les personnes effectuant des prestations — notamment de sécurité — sur le modèle d'Uber. « Au vu des différentes affaires judiciaires récentes, le risque majeur pour les plateformes numériques réside dans la possibilité qu'un juge reconnaisse à un travailleur indépendant le statut de salarié. Et à la plateforme la qualité d'employeur », déclare Jérôme Bersay. Ce qui implique de lourds redressements.

Le cabinet propose que la plateforme garantisse un salaire minimum mensuel pour une durée de travail fixée (par exemple 20 heures par mois), susceptible d'augmenter en fonction du degré de satisfaction de la plateforme et de la disponibilité de l'entrepreneur qui aurait un statut de salarié. Le contrat prévoirait la possibilité de travailler pour plusieurs plateformes, des heures supplémentaires sans contingent et un éventuel travail le dimanche. Le salarié bénéficierait de congés payés, d'un socle minimum de droits (cotisations sociales) et pourrait avoir aussi le statut d'indépendant pour d'autres activités.

Des conditions de rupture ad hoc seraient prévues : la possibilité pour l'employeur de mettre fin au contrat de travail si le salarié refuse un certain nombre de fois d'effectuer les 20 heures requises et la possibilité pour les

deux parties de solliciter cette rupture si la société n'a pas été en mesure, à un nombre défini de reprises, de fournir les 20 heures de travail. Le salarié se verrait alors verser des indemnités de rupture.

Rappelons que la société GuettGuard, pionnière de l'uberisation des prestations de gardiennage (voir enquête dans ETS n°618), n'a pas recours à des autoentrepreneurs mais propose un CDD journalier, avec solde de tous comptes à chaque prestation. Ce système complexe limite le nombre d'heures de travail par mois et le nombre de contrats à trois ou cinq par mois.

Il existe en France 300 plateformes d'économie collaborative ayant recours à plus de 200 000 travailleurs, générant un CA de 3,5 milliards d'€. ■

Forte diminution de la piraterie maritime

Les actes de piraterie maritime dans le monde ont diminué de 20% en 2016 pour revenir à 191 (contre 246 l'année précédente), soit le plus bas niveau depuis 1998, selon l'International Maritime Bureau. En 2016, l'organisme a recensé seulement sept détournements de navires ou le vol de toute la cargaison. Cette amélioration tient à l'organisation de patrouilles de navires militaires dans les zones à risque, mais aussi au renforcement des dispositifs de sécurité sur les bateaux comme la mise en place de parties blindées, la présence de gardes civils armés ou la formation des marins aux situations d'urgence, note l'IMB. ■



AccessSecurity

LE SALON MÉDITERRANÉEN
DE LA SÉCURITÉ GLOBALE

MARSEILLE CHANOT ■ 29 – 31 mars 2017

EN TOUTE
SÉCURITÉ
PARTENAIRE
DU SALON



Vidéosurveillance



Surveillance
humaine



Contrôle d'accès
Identification
Alarme



Services



Cybersécurité
Sécurité
numérique





Sûreté / Sécurité /
Aérosurveillance
maritime



Sécurité
incendie

Réservez votre badge gratuit avec le code ETS
sur www.accessecurity.fr

www.accessecurity.fr

#AccessSecurity  



anaps



CICS
Conseil des Indes
de la Confédération de Sécurité



à savoir

Travaux de sécurité à la Tour Eiffel

La Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) va engager des travaux de sécurité et de modernisation, portant sur un total de 300 M€ sur quinze ans. Ce plan prévoit un quasi doublement de la surface du parvis géré par la SETE afin de mettre en place des mesures de sécurité pour lutter contre l'intrusion d'individus à pied ou à bord de véhicules, maîtriser les mouvements de foule, autoriser le confinement en cas d'attentat, faciliter l'accès des secours et protéger les visiteurs contre des tirs depuis les rues voisines. Un mur de verre anti-balles de trois mètres de haut et de végétation dense entourera le périmètre élargi, mobilisant un investissement de plus de 10 M€. L'accès aux abords immédiats de la tour Eiffel resteront gratuits mais seront désormais systématiquement contrôlés par des entrées munies de grilles. Des contrôles par scanner s'effectueront

pour les visiteurs de la tour. Ces dispositions devraient également se traduire par une meilleure gestion des flux des visiteurs

pour réduire les files d'attente à tous les niveaux de la tour. Les travaux débuteront en octobre. ■

Livraisons accélérées de matériels de sécurité pour les forces de l'ordre

Le ministère de l'Intérieur a obtenu des délais de livraison très courts pour les équipements de sécurité destinés aux forces de l'ordre selon le plan décidé en octobre dernier. Pour la police, 4 100 casques balistiques ont été livrés et les 2 100 restants le seront avant la fin du mois. Un millier de boucliers balistiques ont été livrés et les 4 450 restants le seront avant fin avril. 8 000 gilets porte-plaques — plus protecteurs que les gilets pare-balle actuels — sur 19 000 ont été livrés et le reste avant fin avril. 2274 lanceurs de balle de défense ont été déployés dans les services. 280 véhicules de patrouilles renforcés seront fournis d'ici fin avril et les vitres de 4 000 véhicules seront équipées de film anti-agression d'ici décembre prochain. 21 400 extincteurs seront livrés d'ici le mois de juin. La gendarmerie a également bénéficié de délais raccourcis : 3 000 casques balistiques, 3 000 gilets porte-plaques, 5 000 gilets pare-balle pour les réservistes, 8 300 extincteurs livrés et 3 600 tenues anti-feu distribuées d'ici avril. Par ailleurs, 2 600 policiers et gendarmes ont débuté l'expérimentation des caméras-piétons lors des contrôles d'identité dans 23 zones de sécurité prioritaires (ZSP), notamment dans la région parisienne et dans les Alpes-Maritimes. Le nombre de caméras devrait rapidement doubler. ■

Siemens reprend l'offensive en sécurité électronique

4

Siemens Building Technologies a « repris en main » son activité sûreté en France qui n'avait pas atteint le niveau souhaité depuis plusieurs années, affirme André Le Bihan, directeur de la division Siemens Building Technologies, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

« Dans l'Hexagone, cette activité est d'un niveau très inférieur à celle observée dans le reste du monde. Mais aujourd'hui, elle est désormais en cohérence avec les autres métiers de notre division et elle a enregistré une croissance en 2016, supérieure à 10%. La progression devrait également être à deux chiffres cette année », précise-t-il.

En 2015, la sécurité électronique (alarme, contrôle d'accès, vidéosurveillance) a généré un CA de d'environ 16 M€ en France, contre près de 250 M€ en sécurité incendie, selon les estimations de l'Atlas d'En Toute Sécurité.

Intégrateur de systèmes et éditeur de logiciels, SBT a conçu un superviseur



André Le Bihan : « La sécurité électronique est désormais en cohérence avec les autres métiers de notre division ».

multi-métiers qui fédère les équipements de sûreté électronique, de sécurité incendie et de gestion de l'énergie des bâtiments. « Nous sommes engagés dans la numérisation

de la chaîne d'intervention des techniciens », affirme André Le Bihan, nommé à ce poste en juillet 2012 (voir ETS n°526). Il ajoute que SBT se prépare au BIM (building information modeling) qui permet de numériser la conception d'un bâtiment. « La moitié de nos produits anti-incendie sont numérisés pour le BIM », explique-t-il. La bibliothèque BIM comprend 1 500 références avec un objectif de 3 000 d'ici six mois.

La division travaille surtout pour des grands comptes dans l'énergie, l'industrie, la pharmacie, les hôpitaux, les data centers, les aéroports, les hôtels, le gros tertiaire, etc.

SBT a remporté plusieurs contrats récemment comme la Fondation Louis Vuitton et la Caisse régionale du Crédit Agricole de Rennes (pour la sûreté et l'anti-incendie), de même que la centrale EDF de Saint-Pierre et Miquelon pour la sécurité incendie par brouillard d'eau (voir ETS n°617). Le groupe met également en avant un site Sagem à Montluçon, un data center de TDF près de Montpellier, GSK, le musée du Louvre, le Château de Versailles ou les tunnels Croix Rousse à Lyon et du Saint-Gothard.

SBT France possède la particularité d'être le centre mondial de compétence du groupe allemand pour la technologie d'extinction pour l'aviation — un domaine où il est leader —, tandis que certains matériels spécifiques dédiés pour le marché français sont produits à Witteldheim (Alsace).

La division emploie aujourd'hui 1 850 salariés après le plan de départs volontaires de fin 2013 portant sur une réduction nette de 150 postes, surtout dans les fonctions centrales (voir ETS n°555). Les effectifs, répartis sur 41 agences, sont de nouveau en légère croissance.

A l'échelle mondiale, SBT affiche un CA d'environ six milliards d'euros, se répartissant de façon à peu près équilibrée entre l'anti-incendie, la sûreté et la gestion de l'énergie. La division emploie 27 000 personnes et n'a pas réalisé d'acquisitions récemment. ■

Les aléas de la stratégie de Siemens en sûreté

Sur le plan mondial, Siemens est un ténor de la sécurité électronique, avec un CA estimé à environ 1,6 milliard d'euros, en partie grâce à l'acquisition de plusieurs sociétés dans les années 90 : Cerberus, Bewator, Cotag, Alarmcom, Molyx ou Europlex. Le groupe a cependant connu quelques aléas en France où cette activité est encore aujourd'hui sous-représentée par rapport à d'autres pays.

La filiale française effectue sa première cession d'activité dans la sécurité électronique en mai 2006 : il s'agit de deux agences (anciennement Direlec et Sécurité Vielard dont le CA s'élevait à 1,6 M€ à l'époque), revendues à Initial Delta Sécurité, appartenant alors au britannique Rentokil Initial (voir ETS n°390).

Une étape bien plus importante est franchie un an plus tard avec la cession de l'activité installation de systèmes et de la télésurveillance (10 000 raccordements) au fonds d'investissement LBO France avec l'appui de Philippe Malterre, jusqu'alors directeur de Siemens Building Technologies (voir ETS n°410). L'entité, rebaptisée Eryma, représentait un CA de 48 M€ avec 320 personnes et n'était pas rentable. Suite à plusieurs erreurs stratégiques et notamment des acquisitions mal ciblées et nombreuses, Eryma est placé en redressement judiciaire en novembre 2010 (voir ETS n°481, 483, 488, 489, 490) pour être reprise par le groupe SFPI le mois suivant (voir ETS n°491) et redressée depuis.

Parallèlement, Siemens annonce en 2010 qu'il va revenir dans l'intégration de systèmes de sécurité électronique en France en se spécialisant dans les grands sites (voir ETS n°483).

Sur le plan mondial, le groupe allemand annonce la cession de l'activité fabrication de matériels de sécurité électronique (Siemens Security Products) à l'américain Vanderbilt en juin 2015, soit un CA d'environ 85 M€ et 240 personnes (voir ETS n°590).

Stratégie • Vélizy-Villacoublay (78)

Fichet Bauche Télésurveillance mise sur la valeur ajoutée

La société de télésurveillance rachetée au suédois Gunnebo en juin 2014 par Butler Industries (voir ETS n°569) mise sur des prestations à valeur ajoutée pour assurer sa croissance, déclare Frédéric Favreau, son directeur général, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

« 2016 a été en légère croissance à plus de 6 M€, alors que le nombre de raccordements est resté stable à un peu plus de 10 000 », explique-t-il, en annonçant le développement de deux services. Fichet Bauche Télésurveillance propose ainsi une gestion à distance des ouvertures sur site, de même qu'une protection du travailleur isolé (PTI) miniaturisé sur un porte badge, capable de détecter une chute ou diverses actions. « Cette innovation a fait l'objet d'un partenariat exclusif sur la France avec la société britannique Soloprotect, conceptrice de cette solution. Elle cible le personnel déporté en clientèle comme les agents de maintenance ou de nettoyage ou encore les hôtesses d'accueil, les conducteurs dans les transports publics ou une personne seule dans un magasin ou une agence bancaire », explique le directeur.

300 agents sont déjà équipés de ce type de PTI et plus d'un millier sont en phase pilote. « Nous visons rapidement plusieurs milliers d'utilisateurs », affirme Frédéric Favreau. Fichet Bauche Télésurveillance, qui a obtenu de Gunnebo la possibilité de conserver ce nom pour plusieurs années encore, réalise la totalité de son développement sur le créneau professionnel. Le secteur bancaire n'est plus le premier segment de clientèle comme c'était à pu être le cas historiquement. FBT travaille également pour l'industrie, les enseignes de distribution et plus généralement pour des clients à hauts risques.

Synergies au sein d'Almas Industries

FBT appartient à Almas Industries, anciennement dénommé Butler Safe Technologies jusqu'en juin dernier (voir ETS n°613), qui regroupe les actifs de l'investisseur Walter



Frédéric Favreau : « Nous prévoyons de renouer avec la croissance externe cette année en France, mais aussi à l'étranger ».

Butler dans la sécurité. Frédéric Favreau, qui est également directeur général d'Almas Industries, annonce un CA 2016 en progression de 5% à 52,5 M€ environ, avec des effectifs de 300 salariés. Mettant l'accent sur les synergies entre les diverses entités reprises, le groupe est rentable depuis plusieurs années. En 2015, il a successivement racheté la société en difficulté Altilans, spécialisée dans la

vidéosurveillance pour les grandes surfaces (dont le CA est revenu à 5 M€), puis Aquitaine Vidéo Protection. « Nous n'avons pas effectué d'acquisition en 2016, mais nous prévoyons de renouer avec la croissance externe cette année en France. Nous regardons également activement des dossiers à l'international, notamment en Allemagne ou en Grande-Bretagne », annonce le directeur général.

En 2012, Walter Butler avait débuté sa diversification dans la sécurité en rachetant certains actifs (Eden et les défibrillateurs connectés DOC) du groupe de contrôle d'accès SafeTIC, alors en liquidation. Alors que l'activité défibrillateurs est qualifiée de « très bonne » en Europe, Frédéric Favreau affirme que les efforts seront multipliés cette année en France dans ce domaine. Cette activité fait partie d'Almas Industries France qui compte également ATS Sécurité Privée, c'est-à-dire certaines activités reprises en 2014 à Artys opérant dans l'installation et la maintenance de systèmes de sécurité électronique. Le groupe a racheté en septembre dernier les participations minoritaires non encore détenues dans ATS Sécurité Privée et a placé Stéphane Callo (ex-directeur général de Skidata France) à la tête d'Almas Industries France. ■

5

Brink's : partenariat avec Temis HBJO

Brink's Global Services, spécialisé dans le transport international d'objets de valeurs, de produits et documents sensibles, a signé un partenariat avec Temis HBJO, filiale dans la logistique de biens précieux du groupe français Temis de transport de fonds, pour proposer une offre de service unique dans la logistique sécurisée des valeurs.

Chacun des deux partenaires pourra bénéficier des expertises et des ressources opérationnelles de l'autre, indiquent les deux entreprises. Cette offre permettra notamment aux grandes marques internationales de la joaillerie et de la bijouterie de profiter en France du réseau de liaisons routières de Temis HBJO couplé à l'accès au réseau mondial de Brink's Global Services couvrant plus de cent pays pour les importations et exportations de valeurs à partir de Paris et Genève. ■

les décideurs

Hubert de l'Estoile, 46 ans, ancien secrétaire général du Medef, est élu délégué général de l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances de l'Entreprise).

Automatic Alarm se renforce dans la high tech

6

L'installateur de systèmes de sécurité électronique se renforce dans les applications high tech en rachetant Cisdec, spécialiste en informatique et réseaux, annonce Gilles Bonnefoy, PDG d'Automatic Alarm Entreprises, au cours d'un entretien exclusif accordé à En Toute Sécurité.

« Cette société informatique qui s'est ensuite diversifiée dans la vidéo sur IP nous apporte une compétence reconnue dans un métier complémentaire. De petite taille, elle n'avait pas un

accès facile aux grands comptes et souhaitait s'appuyer sur un groupe pour assurer son développement », explique le PDG.

Implantée à Paris depuis sa création en 2002, Cisdec emploie sept personnes pour un CA inférieur à 2 M€. Experte dans le cloud et la virtualisation de systèmes, elle dispose d'un portefeuille de clients comprenant l'Opéra de Paris, Feu Vert, Sanofi Aventis, Le Bon Marché, Renault, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, SFR, Radio France, etc. Elle devient notamment un centre de compétence d'Automatic Alarm pour la formation de ses ingénieurs, tandis que l'ancien dirigeant de Cisdec, Stéphane Napas, assure la direction du développement commercial de la région Nord-Est du groupe.

« Cette acquisition conforte notre volonté de gagner des clients grands comptes, notamment ceux opérant dans des domaines sensibles ou de la défense », explique pour sa part Laurent Zaffran, directeur général. Cette catégorie de clients représente aujourd'hui environ le quart du CA total contre 15% en 2015 et 8% l'année précédente (voir ETS n°610).

En conséquence, le pourcentage des ventes réalisées avec les établissements bancaires — un segment historique de l'entreprise — a diminué, bien que le CA ait augmenté. Automatic Alarm travaille notamment avec BPCE, LCL et vient de remporter un contrat



Gilles Bonnefoy, PDG, (à gauche) et Laurent Zaffran, directeur général, posent des jalons à l'international.

avec un réseau national d'agences pour la moitié sud du pays, soit 700 sites. Le groupe a également renforcé sa présence dans les centres de tri de La Poste (avec un contrat pour la région Nord Est) et a annoncé en début d'année la signature avec TDF d'un projet pour assurer le contrôle d'accès de 200 sites soit un montant de plusieurs M€ sur quatre ans (voir ETS n°624). Le client le plus important représente moins de 8% de l'activité globale.

Programme d'ouverture d'agences

En 2016, le groupe a créé une structure dédiée aux grands comptes, employant une dizaine d'ingénieurs commerciaux afin de faire le lien avec les équipes locales. De même, il a lancé le label Automatic Alarm Services pour proposer des offres globales comprenant des solutions de financement et divers services. Logitronik, l'activité distribution dont le

principal client est Automatic Alarm, a réalisé un CA de 3 M€.

Fort d'un réseau de 18 agences, Automatic Alarm a engagé un programme pour mieux couvrir le territoire national. Rouen et Caen — avec un rayonnement jusqu'à Cherbourg — ont été ouverts au cours de ce premier trimestre, tandis que l'agence de Lille sera créée en mai et Lyon au dernier trimestre de cette année. Début 2015, le groupe s'était renforcé en Languedoc Roussillon avec le rachat de MEA Protection,

implanté à Narbonne et Carcassonne (voir ETS n°583). « Désormais, il n'y plus que la région de Dijon qui n'est pas tout à fait bien couverte », indique Laurent Zaffran.

Par ailleurs, le groupe travaille à son développement à l'international « en accompagnant ses clients français à l'étranger, notamment dans le secteur de la défense », déclare Gilles Bonnefoy. C'est ainsi que le CA engrangé hors de France a bondi de 0,1 M€ en 2015 à 1,5 M€ l'année dernière avec un objectif de représenter 10% du CA total en 2020 (voir ETS n°576). Automatic Alarm a poursuivi sa croissance dynamique avec un CA qui est passé de 27,7 M€ en 2014 à 35,2 M€ l'année suivante et à 37,2 M€ en 2016, assorti d'un résultat courant de 7,5% l'année dernière pour des effectifs de 270 salariés. « En raison de la reconduction de gros contrats ou de la conquête de nouvelles références, nous anticipons un CA compris entre 42 et 45 M€ cette année », affirme Gilles Bonnefoy. ■

nouveaux contrats

Groupe Gorgé : des drones anti-mines

Filiale de Groupe Gorgé, ECA livrera des systèmes de démagnétisation et des systèmes de mesure magnétique à base de drone IT180 de sa filiale Infotron pour un ministère de la défense d'un pays en Asie et dans le cadre d'un contrat d'une valeur supérieure à 7 M€. La maîtrise de la signature magnétique d'un navire est d'une importance primordiale dans la lutte contre les mines en mer et dans la capacité d'un navire à évoluer près d'un champ de mines. ECA Group estime le marché pour cette nouvelle solution technologique jusqu'à 30 M€ pour les cinq prochaines années. ■

Moindre performance en 2016 pour le fonds Pictet Security

Le fonds Pictet Security, qui effectue des investissements dans des entreprises mondiales de sécurité physique, informatique et de services de sécurité, a connu une moindre performance en 2016, annonce Frédéric Dupraz, co-gérant de ce fonds thématique.

C'est ainsi que la valorisation du fonds en euros a augmenté de 3,3% en 2016 contre une moyenne annuelle de 9,5% depuis sa création en 2006, a-t-il précisé. Cette progression reste supérieure à celle de l'indice boursier MSCI World composé de valeurs cotées dans le monde entier qui a été en augmentation de 6,6% par an en moyenne depuis 2006. A noter que la valorisation du fonds Pictet Security avait par exemple été

de +36,1% en 2009 et de +38,2% en 2010, faisant suite à une chute de 31,7% en 2008 (voir ETS n°495).

« Les trois premiers trimestres de 2016 ont été bons, mais les marchés se sont ensuite tournés davantage vers les valeurs financières et du secteur énergétique après l'élection de Donald Trump, tandis que les taux d'intérêt sont remontés », analyse Frédéric Dupraz, qui se montre « très confiant » pour cette année. Certaines lignes d'investissement ont été changées, avec un renforcement dans les sociétés très actives aux Etats-Unis ou dans la cybersécurité et un allègement vis-à-vis des groupes sensibles aux taux d'intérêt.

Les niveaux de collecte ont été satisfaisants, avec un apport supplémentaire de 390 M€

en 2016 et déjà de 185 M€ sur le début 2017 (jusqu'au 6 mars), tandis que l'encours est de 1,8 milliard d'€. « Par son volume, Pictet Security est devenu l'un des fonds thématiques les plus importants de notre gamme de gestion d'actifs », a souligné Frédéric Dupraz.

Sur un chiffre de 350 sociétés cotées évoluant dans l'univers de la sécurité dans le monde, Pictet Security a investi dans 65 à 75 d'entre elles selon les périodes. On y trouve des groupes comme Assa Abloy, Johnson Controls (propriétaire de Tyco), Symantec, 3M, Dormakaba, Gemalto, Ingenico, Secom, etc. Le fonds élimine les sociétés diversifiées qui réalisent moins de 20% de leur CA dans la sécurité et celles qui font plus de 5% dans la défense. ■

7

question juridique

La responsabilité des sociétés de transport de fonds

La société Ameco, qui exploite un magasin Intermarché à Replonges (01), a remis le 22 janvier 2012 à Serennys, société qui exerce une activité de sécurité privée (notamment de transport de fonds, un sachet contenant une somme de 9 755 € en espèces afin qu'elle la dépose auprès de l'agence Banques Populaires à Mâcon où elle dispose d'un compte bancaire.

La Banque Populaire n'a pas crédité le compte d'Ameco et a soutenu qu'elle n'avait jamais reçu les fonds et que l'ordre de mission horodaté ne valait pas preuve du dépôt des fonds. Ameco a alors assigné tant la société Serennys que les Banques Populaires. Le tribunal de commerce, puis la cour d'appel de Dijon, (décision du 2 février 2017 n°15/02164) ont donné tort à Ameco en motivant ainsi la décision :

A l'égard de la société Serennys il fallait agir dans le délai d'un an à compter de l'incident (article L. 133-6 du Code de commerce), ce qui n'avait pas été fait. La cour devait préciser cependant que les conditions générales qui obligeaient Ameco à prévenir Serennys dans un délai très bref (quelques heures) n'était pas applicable.

A l'égard de la Banque Populaire, la cour a estimé qu'il n'était pas prouvé qu'elle ait reçu les fonds et donc qu'aucun reproche ne pourrait lui être adressé.

Enfin ultime précision : on ignore si la cour de cassation a été saisie de l'affaire.

Cette décision très anecdotique a le mérite de rappeler que les clients des sociétés de transport de fonds doivent définir avec soin les procédures de remise de fonds et d'engagement des responsabilités. Rappelons aussi que la plupart des sociétés de transport de fonds ont mis en place des procédures informatisées de remises des fonds qui permettent une traçabilité de tous les événements. ■

Thibault du Manoir de Juaye - Avocat à la Cour

vie de la profession

Protection rapprochée : USP Protec satisfait de l'arrêté du 1^{er} mars

Le texte consacré aux agents de protection rapprochée dans l'arrêté du 1^{er} mars 2017 relatif à la formation continue des agents de sécurité privée « correspond aux attentes des entreprises de la protection physique des personnes », indique l'organisation patronale USP Protec à En Toute Sécurité.

L'article 8 de cet arrêté prévoit pour le maintien et l'actualisation des compétences nécessaires pour le renouvellement de la carte professionnelle des agents de protection rapprochée un stage de 25 heures, dont neuf heures pour les aspects techniques, huit heures pour les aspects juridiques, sept heures pour la formation aux gestes de premiers secours et une heure sur les aspects professionnels. De plus, ils devront suivre une formation à la prévention des risques terroristes d'une durée de treize heures.

Ce texte « va dans le sens d'une amélioration de la qualification des agents et donc d'une meilleure qualité des services proposés » par les entreprises du secteur, affirme USP Protec.

L'organisation attend désormais la publication d'un arrêté concernant le CQP des agents de protection physique des personnes (A3P) « qui permettra de donner aux agents une formation performante et adaptée aux enjeux actuels » de la profession. ■

Parrot s'enfonce dans le rouge en 2016

Recentré sur les drones de loisirs et professionnels, Parrot annonce une perte conséquente sur l'exercice 2016 : -137,9 M€ contre un bénéfice net de 1,1 M€ en 2015. Sur le seul 4^{ème} trimestre, la perte s'élève à 44,7 M€. Le CA pro forma s'est inscrit à 233,2 M€ contre 326,3 M€ l'exercice précédente. Le CA drones (civils et professionnels) a dégringolé à 114,2 M€ contre 183,4 M€. Pour le 4^{ème} trimestre, le CA des drones professionnels s'est établi à 8,9 M€, dont 4 M€ en équipements (-37%) et 4,9 M€ en logiciels et services (+88%).

Au 31 décembre 2016, Parrot disposait de 201,2 M€ de trésorerie nette et les fonds propres du groupe s'élevaient à 290,3 M€. La réorganisation annoncée en janvier dernier progresse. Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi proposé aux salariés en France est en cours de négociation. Il pourrait aboutir à la suppression nette de 150 postes. A l'étranger, la réorganisation est en phase de finalisation avec une diminution d'environ cent postes permise par une structure commerciale et logistique allégée, recentrée sur 3 plateformes commerciales : Europe (France), Amériques (San Francisco) et Asie (Hong Kong). L'impact de la transition sur les comptes 2017 est désormais estimé à 20 M€ (contre 25 M€ annoncés début janvier), dont environ

deux tiers en charges exceptionnelles. Le groupe attend une « croissance accélérée » des drones professionnels en 2017 permise notamment par une nouvelle phase de développement dans les équipements. Parrot poursuivra sa stratégie de prise de participations et de partenariats techno-

logiques et commerciaux pour les drones professionnels, en parallèle d'une augmentation des ressources propres pour soutenir son avance technologique et son expansion commerciale.

Parrot vise un retour à la profitabilité en 2018. ■

G4S : bons résultats 2016

Le groupe britannique affiche un CA en hausse de 6,3% à 6,8 milliards de £ pour l'exercice 2016, tandis que bénéfice des opérations poursuivies est en croissance de 16,6% à 246 M£. Le cours de bourse a bondi de 7,8% à Londres le jour de l'annonce de ces résultats.

Depuis 2013, année au cours de laquelle G4S a entamé une profonde transformation, le CA a progressé de 15% et le bénéfice par action

de 45%. Les nouveaux contrats signés en 2016 ont totalisé 2,5 milliards de £, soit un montant de 1,3 milliard de £ en annuel.

Le transport de fonds est en hausse de 18,8% à 1,14 milliard de £ alors que le gardiennage a généré un CA de 5,6 milliards de £ (+4,1%). Le CA de la sécurité électronique (inclue dans la division gardiennage) a progressé de 36% à 880 M£ et représente désormais 13% de l'activité totale. ■

entreprises dans le monde

Apple se renforce dans l'identification biométrique

Le fabricant d'iPhone a racheté la start-up israélienne RealFace, spécialiste de la reconnaissance faciale, créée en 2014. S'appuyant sur le « deep learning » (intelligence artificielle capable d'effectuer des recherches dans de gigantesques bases de données), elle peut identifier une personne en fonction des particularités de son visage. Certains experts estiment qu'Apple pourrait utiliser le logiciel de RealFace sur la prochaine génération d'iPhone : le possesseur du téléphone pourrait ainsi le déverrouiller en exposant son visage, en complément du capteur d'empreinte digitale déjà existant.

Apple s'intéresse de très près à l'identification biométrique depuis plusieurs années : en 2013, il a ainsi racheté pour 345 M\$ PrimeSense, une société spécialisée dans la reconnaissance gestuelle. De son côté, Facebook est également de plain-pied dans ces technologies d'identification : en 2012, le groupe a racheté pour 100 M\$ Face.com, une start-up israélienne présente dans la reconnaissance faciale. Le géant américain utilise aussi un logiciel pouvant reconnaître une personne à partir de sa démarche filmée de dos. ■

L'alliance Bosch-Sony désormais opérationnelle

L'accord stratégique, annoncé en novembre dernier (voir ETS n°621) entre Bosch Security Systems et Sony dans la vidéosurveillance, est devenue opérationnelle après que les autorités de la concurrence aient donné leur feu vert. La seule exception est la Chine où ce partenariat entrera en vigueur le 1^{er} avril prochain.

L'accord prévoit que la structure de ventes et marketing de Bosch Security Systems apporte des services et une assistance aux clients de Sony dans le monde (sauf au Japon). Bosch mettra à disposition ses solutions en analyse vidéo, de même qu'en débits vidéo, tandis que Sony apportera son expertise en matière d'images vidéo (caméra 4K, par exemple). Les premiers produits développés en commun seront commercialisés en 2018. ■

« En Toute Sécurité »

est une publication bimensuelle de la société Technopresse,

SARL au capital de 9 832,96 €

RCS Paris - B 350 206 736

46, rue de Douai - 75009 Paris

Tél. : (33) 01 40 16 04 03 - Fax : (33) 01 40 16 95 03

www.security-info.com

E-mail : contact@security-info.com

Directeur de la publication, rédacteur en chef :

Patrick Haas

Secrétariat : Alexandria Bruno

Ont collaboré à la rédaction :

Pierre-Olivier Lauvige, Léa Billon

Abonnement France 1 an : 470 € TTC (TVA 2,1% incluse).

Prix au numéro : 25 € TTC

Abonnement étranger 1 an : 490 €

Maquette : Patrick Féhité - Littérale

Imprimerie : Office Parisien

7, rue Notre-Dame des Victoires 75002 Paris

Copyright : Technopresse

Photocopie interdite

ISSN 0998-2064

Commission paritaire N°022187548.